Inscription à l'école maternelle ou primaire Ecueil

Rentrée Scolaire 2024/2025

Si vous avez un enfant ***né en 2021***, celui-ci pourra faire sa première rentrée scolaire en septembre 2024, de même qu'un enfant déjà scolarisé et changeant d'école.

Pour cela, il est nécessaire de procéder à son inscription en mairie de CHAMERY.

du 04 mars au 17 mai 2024

aux heures de permanence

Vous munir :
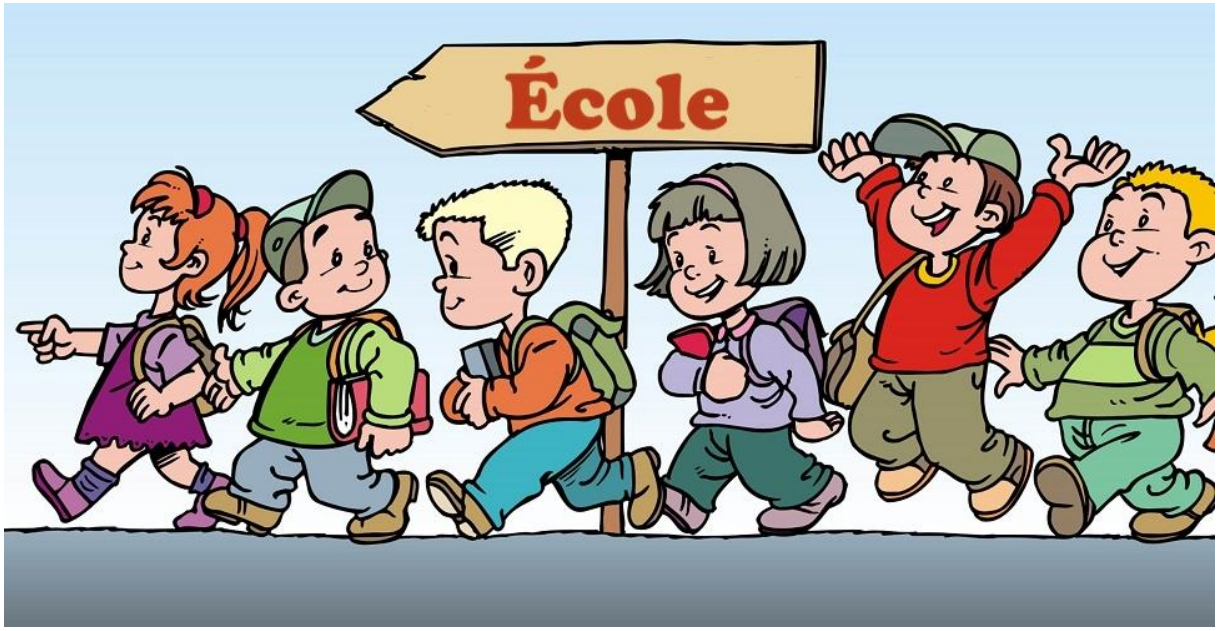
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile (qui déterminera l'école de secteur)
- du carnet de santé de l'enfant